

Shiseido Code of Conduct and Ethics

Code de conduite et d'éthique Shiseido

SHISEIDO



Message du CEO

Chère Shiseido family,

Dans le cadre de notre mission d'entreprise «INNOVATIONS EN MATIÈRE DE BEAUTÉ POUR UN MONDE MEILLEUR, » nous croyons au pouvoir de la beauté et continuons à embrasser de nouveaux défis quotidiennement pour apporter un sourire sur le visage de nos clients partout dans le monde. Alors que nous abordons ces nouveaux défis et ces transformations et continuons à évoluer, il se peut que nous soyons confrontés à de l'incertitude et à des décisions difficiles. Toutefois, si chacun de nous s'emploie à agir avec intégrité, une humble confiance, et un solide sens de l'éthique, nous pourrons continuer à atteindre nos objectifs.

Pour créer de la nouvelle valeur et parvenir à une croissance durable, il est impératif que nous continuions à nous engager dans nos activités commerciales de façon à gagner la confiance de nos employés, de nos clients, de nos partenaires d'affaires, de nos actionnaires, de nos investisseurs et de la société tout entière. Le Code de conduite et d'éthique Shiseido nous sert de guide essentiel sur la façon dont nous devons mener nos activités commerciales sur la voie de la croissance durable tout en bâtissant la confiance.

Je conduirai Shiseido en me servant de notre Code de conduite et d'éthique Shiseido comme d'une boussole. J'enjoins à chaque membre de la famille Shiseido d'appliquer le Code dans ses tâches quotidiennes, pour accroître l'éclat de Shiseido et faire advenir un monde meilleur par le pouvoir de la beauté.

Kentaro Fujiwara
Directeur
Directeur général
Président et PDG

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'KF', written in a cursive style.

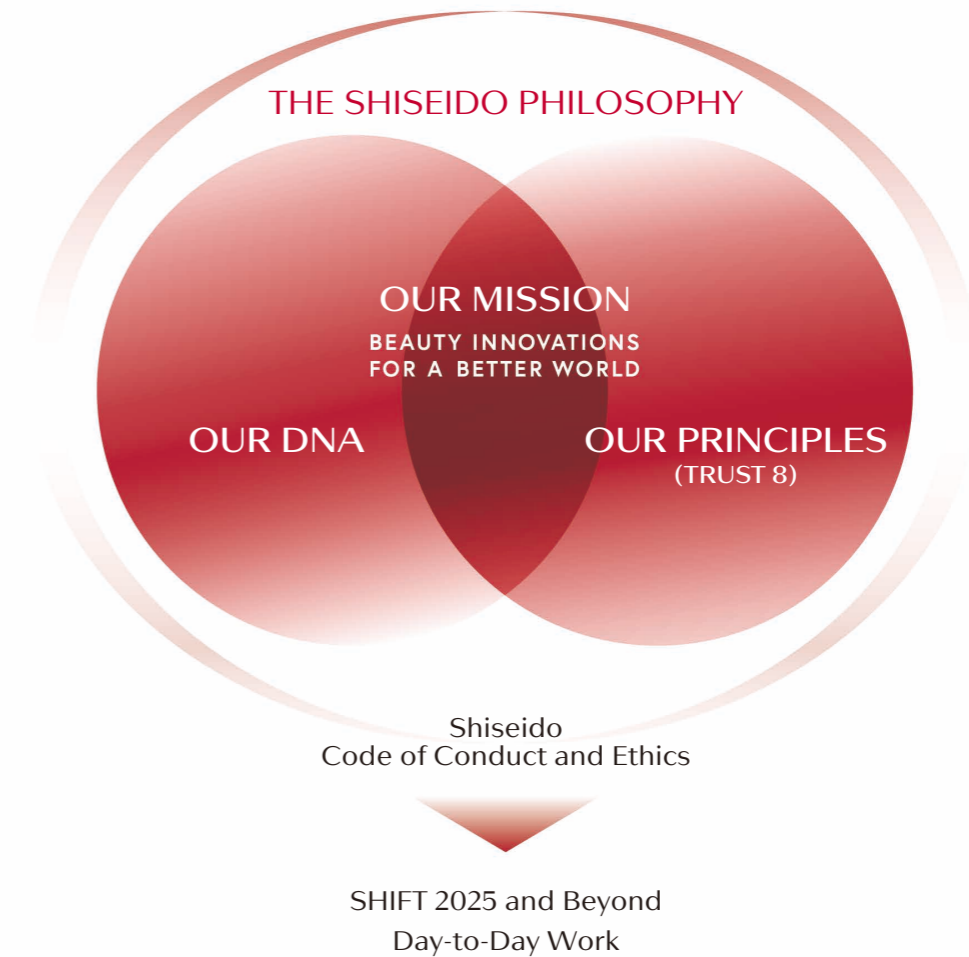
LA PHILOSOPHIE SHISEIDO

Dans notre quête pour devenir l'entreprise de produits de beauté la plus fiable au monde et rester indispensable pour les 100 prochaines années et au-delà, LA PHILOSOPHIE SHISEIDO est notre guide. Pour chacun des membres de la grande famille Shiseido. LA PHILOSOPHIE SHISEIDO est au cœur de tout ce que nous entreprenons, car nous nous efforçons d'être un gagnant au niveau mondial forts de notre héritage.

LA PHILOSOPHIE SHISEIDO

1. NOTRE MISSION est notre raison d'être depuis notre création.
2. NOTRE ADN incarne notre héritage unique de plus de 150 ans.
3. NOS PRINCIPES sont les principes de travail que nous respectons.

Notre Code de conduite et d'éthique définit les actions qui doivent être entreprises et partagées par chaque employé(e) du groupe de sociétés Shiseido. Ce Code incarne l'esprit des lois de chaque pays et région dans lesquels nous opérons, ainsi que nos règles internes et nos principes directeurs. Notre norme de conduite et d'éthique est conforme aux principes éthiques les plus élevés et à notre Philosophie Shiseido.





Maria Chiclana

Maria Chiclana
Directrice des affaires juridiques

Message de la directrice des affaires juridiques

Chers collègues,

Dans notre Code de conduite et d'éthique Shiseido nouvellement publié, nous réaffirmons et réitérons notre intention de mener nos activités conformément aux normes d'éthique les plus élevées et à nos valeurs communes en tant que ONE Shiseido. Notre Code définit nos attentes en tant qu'entreprise en ce qui concerne la manière dont nous agissons et dont nous prenons des décisions. Ces attentes s'appliquent à chaque employé(e), quelle que soit sa nationalité et quelle que soit la société affiliée ou la marque qu'il / elle représente. Notre Code de conduite et d'éthique Shiseido reflète ce que nous sommes en tant qu'entreprise.

Les directives énoncées dans notre Code doivent être suivies par nos administrateurs, nos dirigeants et nos employés dans toutes nos activités commerciales. Il est essentiel pour le succès continu de nos activités que nous examinions attentivement le Code, que nous comprenions son contenu et que nous mettions en pratique ces valeurs.

Nous sommes convaincus que chaque employé(e) trouvera dans notre Code de conduite et d'éthique Shiseido un outil utile dans son travail quotidien.

Engagements des dirigeants mondiaux



Nous suivons NOS PRINCIPES (TRUST 8).

Nous valorisons l'équité et l'honnêteté et agissons avec intégrité.

Nous nous engageons à assurer la qualité et la sécurité.

Nous sommes attachés au respect des droits de l'homme fondamentaux et nous nous traitons mutuellement avec respect.

Nous respectons l'histoire, la culture et les coutumes de tous les peuples, pays et régions, et agissons pour garantir la valorisation de la diversité, la promotion de l'inclusion et le développement durable.

Nous voulons être un gagnant à l'échelle mondiale avec notre Code de conduite et d'éthique Shiseido comme boussole.

Guides

Tous les directeurs, responsables et employés de Shiseido (« Nous ») doivent toujours agir dans les meilleurs intérêts de l'entreprise et conformément à notre Code de conduite et d'éthique Shiseido (le « Code »). La direction, aux côtés des gestionnaires, est chargée de donner l'exemple et de veiller à ce que notre Code soit respecté et que tous les employés le connaissent. Une violation du Code peut entraîner une mesure disciplinaire (y compris le licenciement) conformément à nos politiques et procédures.

Lignes d'assistance

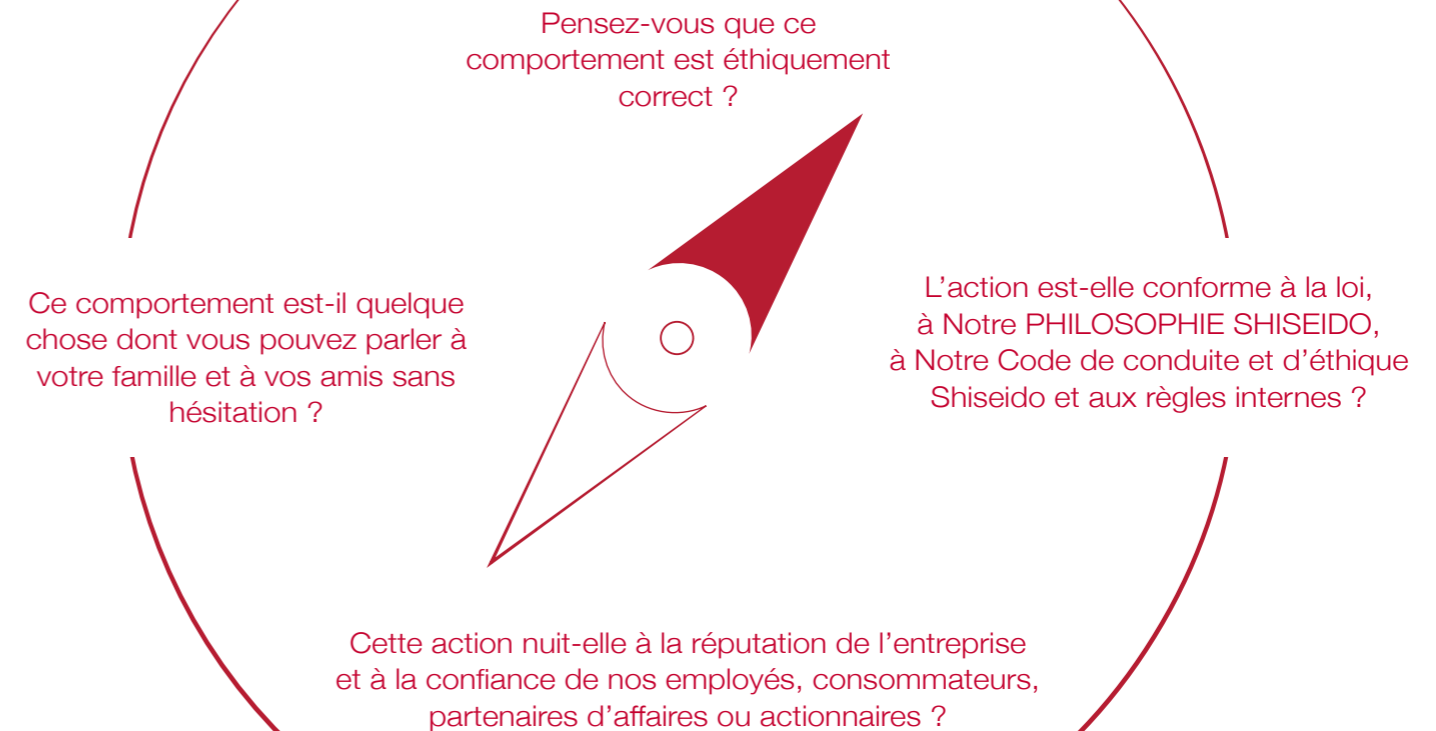
Si vous avez des préoccupations en matière de conformité, telles qu'une possible violation du Code ou le non-respect de nos règles internes, veuillez contacter les lignes d'assistance ou d'aide régionales appropriées. Les lignes d'assistance ou d'aide préservent dans toute la mesure du possible la confidentialité de la personne qui effectue un signalement. Nous ne tolérons aucunes représailles à l'encontre des personnes faisant un rapport de bonne foi ou ayant coopéré à une enquête. Pour plus de détails, veuillez-vous reporter à la page 34.

Introduction

S'aventurer dans le monde des affaires internationales s'apparente à embarquer pour un voyage. Vous interagirez et travaillerez avec des personnes d'origines et de cultures différentes. Vous allez acquérir de nouvelles expériences. Affiner vos compétences. Élargir vos connaissances. Mais aussi passionnant que puisse être ce voyage, vous serez également confronté(e) à des changements soudains. Des défis inattendus. Vous devrez surmonter des obstacles, redresser la barre et trouver des solutions rapides. En d'autres termes, vous aurez besoin d'une boussole pour vous orienter dans la bonne direction. Et c'est le rôle de ce CODE DE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE : Être une boussole fiable. Toujours là pour vous aider à trouver votre chemin, tous les jours. Chaque fois que vous doutez, chaque fois que vous sentez que vous avez besoin de conseils et d'être orienté(e), utilisez-le. Et débutez votre voyage avec confiance, certitude et tranquillité d'esprit.

Pour prendre la bonne décision, considérez les points suivants

Code de conduite et d'éthique Shiseido



Sommaire



Chapitre 1

Avec les employés — 9

1. Respect des droits de l'homme et de la diversité
2. Sincérité et respect dans le travail
3. Environnement de travail professionnel sain et sûr

Chapitre 2

Avec les consommateurs — 14

1. Responsabilité en matière de produits et de services
2. Satisfaction et confiance des consommateurs
3. Accroissement de la valeur de la marque

Chapitre 3

Avec les partenaires d'affaires — 19

1. Activités de commerce équitable
2. Interdiction des pots-de-vin et de la corruption
3. Développement durable

Chapitre 4

Avec les actionnaires — 24

1. Amélioration durable de la valeur de l'entreprise
2. Gouvernance d'entreprise et contrôle interne
3. Dialogue avec les actionnaires et les investisseurs

Chapitre 5

Avec la société et la Terre — 29

1. Conformité avec les lois et respect des droits de l'homme
2. Pour un monde durable
3. Contribution à la société

Informations sur les lignes d'assistance / lignes d'aide — 34

Avec les employés

Trouver la voie avec ses collègues grâce à la collaboration



Respect des droits de l'homme et de la diversité

Nous respectons les droits de l'homme, le caractère et l'individualité de chacun sur le lieu de travail.

En valorisant la diversité et l'inclusion, nous nous efforçons de grandir ensemble en tant que ONE Shiseido.



- 1 Nous ne pratiquons ni ne tolérons la discrimination ou les abus sur quelle que base que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, la race, la couleur de peau, le sexe, l'âge, la langue, les biens, la nationalité ou le pays d'origine, la religion, l'origine ethnique ou sociale, les opinions politiques ou autres, le handicap, l'état de santé, l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Nous ne pratiquons ni ne tolérons le harcèlement, y compris le harcèlement sexuel et l'abus de pouvoir.
- 2 Nous suivons NOS PRINCIPES (TRUST 8).

Sincérité et respect dans le travail

Nous travaillons consciencieusement et maintenons une distinction claire entre les affaires professionnelles et privées.



- 1 Nous gérons correctement les informations confidentielles et personnelles pour éviter qu'elles ne soient divulguées ou perdues, et nous n'utilisons pas ces informations de manière inappropriée.
- 2 Nous gérons les informations de manière appropriée lorsque nous utilisons l'Internet ou les médias sociaux.
- 3 Nous agissons de manière à ce que Shiseido en retire le plus grand bénéfice. Nous évitons les situations et ne nous engageons pas dans des activités qui entrent en conflit ou en concurrence avec les intérêts, les produits ou les services de Shiseido. Nous ne participons à aucune autre action qui pourrait affecter négativement les intérêts de Shiseido.
- 4 Nous n'abusons pas de notre autorité ou de nos fonctions pour en tirer un profit privé, ni pour solliciter la coopération dans des activités personnelles ou accorder des faveurs à des tiers.

Environnement de travail professionnel sain et sûr

Nous nous efforçons de créer un environnement de travail sain et sûr et d'améliorer le confort des employés et leur sentiment d'épanouissement professionnel.



- 1 Nous cherchons à créer des environnements de travail sûrs, propres, sains, efficaces et accessibles.
- 2 Nous nous efforçons de préserver et de gérer notre santé physique et mentale, et de maintenir un équilibre approprié entre vie professionnelle et vie privée.
- 3 Nous donnons la priorité à la sécurité de nos employés et de leurs familles en cas de sinistre.
- 4 Nous collaborons avec nos collègues pour réaliser notre potentiel dans notre travail. Nous nous efforçons de maintenir un dialogue avec nos collègues et nous engageons à assurer leur développement ainsi que le nôtre.
- 5 Nous mettons en œuvre des évaluations équitables et nous engageons dans le développement équitable de la carrière.

Référence

- Règles d'emploi
- Politique du groupe Shiseido en matière de droits humains
- Règles du groupe Shiseido pour le traitement des actifs informationnels
- Utilisation acceptable des systèmes d'information
- Politique du groupe Shiseido en matière de médias sociaux
- Politique de sécurité de l'information du groupe Shiseido
- Règle de confidentialité du groupe Shiseido

Q&A

Q

J'ai le sentiment d'avoir été victime de discrimination de la part d'un(e) collègue en raison de mon sexe, ou d'avoir été harcelé(e) en raison de mon pays d'origine. Comment dois-je traiter cette question ?

Q

Puis-je publier sur les médias sociaux des informations sur un nouveau produit que j'ai contribué à développer ?

R

Shiseido ne tolère pas la discrimination ou le harcèlement. Veuillez consulter votre supérieur ou le service compétent, tel que les RH. Si cela n'est pas possible, veuillez signaler le problème à la ligne d'assistance ou d'aide de votre région. Vos informations personnelles resteront strictement confidentielles dans toute la mesure du possible. Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la page « Guides ».

R

Non. Même si vous publiez sur les médias sociaux de manière anonyme, vous n'êtes pas autorisé(e) à partager des informations confidentielles sur l'entreprise, y compris sur les nouveaux produits. Vous ne pouvez pas divulguer des informations qui n'ont pas été divulguées au grand public, même aux membres de votre propre famille.

Avec les consommateurs

Accorder la priorité aux consommateurs tout au long de notre parcours



Responsabilité en matière de produits et de services

Nous nous efforçons constamment de rechercher, de développer, de fabriquer et de vendre des produits et des services sûrs et de haute qualité qui apportent une réelle satisfaction du point de vue des consommateurs.



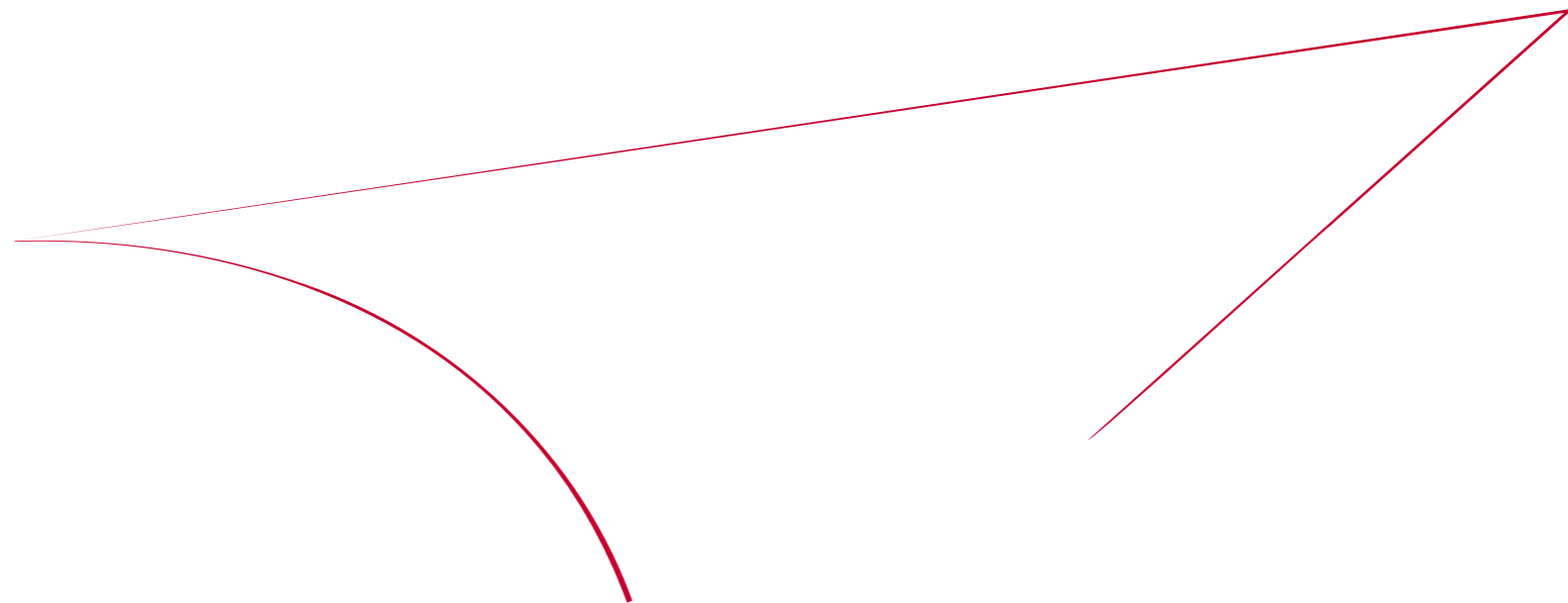
- 1 Nous accordons toujours la plus haute priorité à la qualité et à la sécurité afin de garantir la confiance des consommateurs. Outre les réglementations externes, nous nous conformons à nos propres normes internes strictes et effectuons des évaluations de la qualité et de la sécurité.
- 2 Nous fournissons les informations dont les consommateurs ont besoin en temps utile et de manière appropriée. Nous présentons et expliquons de manière claire et précise les informations dont les consommateurs ont besoin pour choisir et utiliser nos produits et services, afin d'éviter tout malentendu.
- 3 Nous respectons la vie privée des consommateurs. Nous gérons et sécurisons de manière appropriée les informations personnelles que les consommateurs nous ont confiées, en les utilisant conformément à la législation locale et de manière cohérente avec nos politiques de confidentialité.
- 4 Nous produisons des plans publicitaires et marketing créatifs et attrayants qui reflètent nos valeurs de diversité et de respect des droits de l'homme. Nous créons des publicités factuelles, justes, éthiques et qui ne dénigrent pas les autres.
- 5 Nous prenons toujours pleinement en considération l'accessibilité pour les consommateurs lors de le développement de nos produits et services.

Satisfaction et confiance des consommateurs

Nous nous efforçons d'améliorer la satisfaction et la confiance des consommateurs à chaque point de contact. Nous agissons en faveur de leur beauté et leur bien-être.

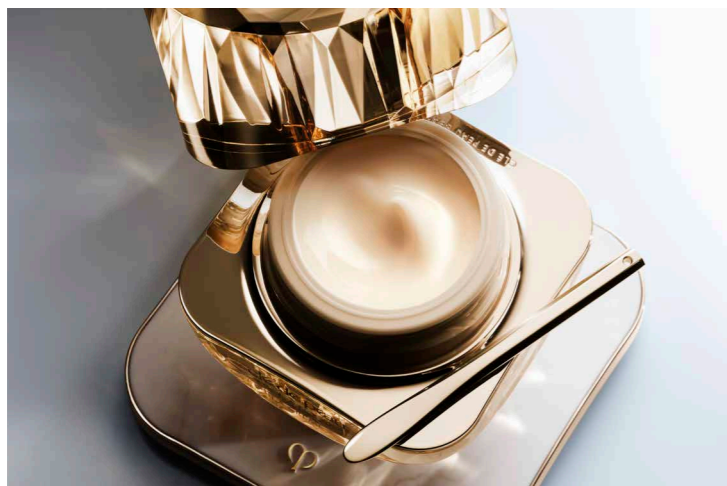


- 1 Nous traitons toujours les consommateurs avec une grande reconnaissance et respectons l'esprit d'OMOTENASHI (prévenance).
- 2 Nous traitons les plaintes des consommateurs de manière équitable et rapide et apprécions leurs honnêtes retours d'expérience.
- 3 Nous prenons au sérieux les commentaires des consommateurs et les utilisons pour améliorer et développer nos produits et services.
- 4 Nous sommes toujours consciencieux et respectueux des droits de nos consommateurs, notamment quand il s'agit des droits de l'homme, de leur vie privée et de leur sécurité.



Accroissement de la valeur de la marque

Nous nous efforçons d'accroître la valeur de toutes les marques de Shiseido.



- 1 Nous accroissons la valeur des marques de Shiseido en co-crédant avec les consommateurs et en travaillant avec eux sur la façon dont nous pouvons les aider à atteindre la beauté et le bien-être. Dans le cadre de nos efforts continus pour accroître la valeur de la marque, nous ne nous engageons pas dans des comportements qui pourraient lui nuire à tous les points de contact avec les consommateurs, y compris les magasins.
- 2 Nous gérons et protégeons notre propriété intellectuelle de manière appropriée, ce qui augmente la valeur des marques de Shiseido. Nous respectons les lois et les règlements internes lorsque nous utilisons des logos ou des noms de marque et n'enfreignons pas les droits de propriété intellectuelle des autres.
- 3 Nous croyons en la transparence avec nos consommateurs sur tous les sujets qui ont un impact sur la valeur de la marque, y compris, mais sans s'y limiter, la transparence au sujet des ingrédients, les allégations sur les avantages des produits, la sécurité, la confidentialité des données et les efforts de durabilité.

Référence

- Principe de qualité Shiseido
- Règles relatives de l'identité visuelle de Shiseido
- Politique globale en matière de protection de la vie privée

Q&A

Q

Où puis-je trouver « LA PHILOSOPHIE SHISEIDO », le « Code de conduite et d'éthique Shiseido » et les autres règlements internes ?

R

« LA PHILOSOPHIE SHISEIDO » et le « Code de conduite et d'éthique Shiseido » sont publiés sur le site internet de Shiseido. Les principaux règlements internes de Shiseido se trouvent dans la section « Guidelines & Rules » sur l'intranet WITH. Veuillez également consulter les politiques et autres informations connexes sur les sites des régions ou départements respectifs.

Avec les partenaires d'affaires

Gestion de partenariats à valeur ajoutée



Activités de commerce équitable

Nous sélectionnons des partenaires d'affaires qui partagent notre intégrité commerciale et nos normes éthiques élevées en matière de concurrence loyale, transparente et libre. Nous menons nos activités dans le monde entier dans le respect de toutes les lois applicables.



- 1 Nous choisissons nos distributeurs, fournisseurs, vendeurs et autres partenaires d'affaires en fonction de leur application à respecter les droits de l'homme, se conformer aux lois, protéger l'environnement et traiter les questions sociales, ainsi que de leurs capacités en matière de qualité et de sécurité, et pas uniquement en fonction du prix.
- 2 Nous ne pratiquons pas la fixation des prix, la collusion, le dumping ou toute autre action qui entrave la libre concurrence.
- 3 Nous n'utilisons pas notre position de supériorité pour adopter un comportement injuste envers nos partenaires d'affaires.
- 4 Nous respectons nos contrats et obligations dans le cadre de nos transactions commerciales. Nous nous conformons également à toutes les lois relatives aux transactions d'import-export et au contrôle du commerce.

Interdiction des pots-de-vin et de la corruption

Nous ne nous livrons pas à la corruption, et nous ne donnons ni n'acceptons de cadeaux matériels ou de divertissements qui pourraient susciter des soupçons quant à nos relations ou intérêts commerciaux.

- 1 Nous interdisons toute forme de corruption, de détournement de fonds et de fraude. Nous ne nous engageons pas dans des activités, directes ou indirectes, qui pourraient susciter des soupçons sur nos relations sans lien de dépendance, nos dons, nos activités philanthropiques / de partenariat, ni dans des contributions politiques inappropriées et des pots-de-vin.
- 2 Nous ne donnons ni n'acceptons d'argent ou de cadeaux dans le cadre de notre travail avec nos partenaires d'affaires. Les exceptions sont les cadeaux saisonniers ou de courtoisie offerts selon la coutume, à condition que ces cadeaux se situent dans des limites socialement acceptables, conformément à nos politiques internes.
- 3 Nous limitons également les repas et les divertissements avec nos partenaires d'affaires au cadre professionnel dans des niveaux socialement acceptables, en accord avec nos politiques internes.

Développement durable

Nous respectons tous nos partenaires d'affaires qui partagent nos objectifs et nos valeurs de responsabilité sociale. Nous travaillons avec eux en faveur d'une croissance durable.



- 1 Nous partageons avec nos partenaires d'affaires notre position concernant l'accomplissement des responsabilités sociales, y compris le respect des droits de l'homme, la conformité aux lois, la gestion des informations et la protection de l'environnement. Nous les encourageons également à prendre leurs propres initiatives en la matière.
- 2 Nous respectons les lois internationales, y compris les traités. Nous ne nous livrons jamais à des violations des droits de l'homme telles que le travail des enfants, le travail forcé ou la traite des êtres humains. Nous ne tolérons pas de telles activités de la part de nos partenaires d'affaires.
- 3 Nous collaborons avec nos partenaires d'affaires pour accroître la valeur des marques de Shiseido.

Référence

- Code de conduite des fournisseurs du groupe Shiseido
- Politique d'achat du groupe Shiseido
- Règles de conformité concernant la prévention des cartels
- Politique du groupe Shiseido en matière de lutte contre la corruption
- Règles de conformité concernant la prévention des pots-de-vin

Q&A

Q

Puis-je accepter un don en argent d'un partenaire d'affaires pour célébrer une promotion ?

Q

Puis-je donner à un(e) inspecteur(ice) des autorités gouvernementales (par ex. la FDA, le ministère de la Santé, du Travail et des Affaires sociales, etc.) dans notre établissement un sac cadeau contenant nos meilleurs produits qu'il / elle pourra emporter à la fin de son inspection ?

R

Non. Nous ne donnons ni n'acceptons d'argent ou de cadeaux dans le cadre de notre travail avec nos partenaires d'affaires. (Cela comprend les espèces, les équivalents d'espèces tels que les cartes-cadeaux ou les bons d'achat, les articles coûteux, etc.). Vous ne devez pas accepter de divertissements ou de cadeaux de la part de vos partenaires d'affaires, car cela pourrait jeter le doute sur l'équité de vos relations de travail. (Les exceptions sont les cadeaux saisonniers ou de courtoisie dans des limites socialement acceptables, conformément à nos politiques internes).

R

Non. Nous n'offrons aucun cadeau ou divertissement à un(e) représentant(e) d'État, car cela pourrait être interprété comme un pot-de-vin par ce(tte) représentant(e). Pour les cadeaux et les divertissements concernant des représentants d'État, nous interdisons toute pratique de corruption. (Veuillez-vous référer au chapitre 5).

Shiseido a établi des politiques et des règles internes sur la prévention des pots-de-vin et la lutte contre la corruption. Nous ne donnons ni n'acceptons de cadeaux matériels ou de divertissements qui pourraient susciter des soupçons, conformément à nos politiques et règles internes ainsi qu'aux lois et règlements applicables.

Avec les actionnaires

Embarquement pour un voyage commun



Amélioration durable de la valeur de l'entreprise

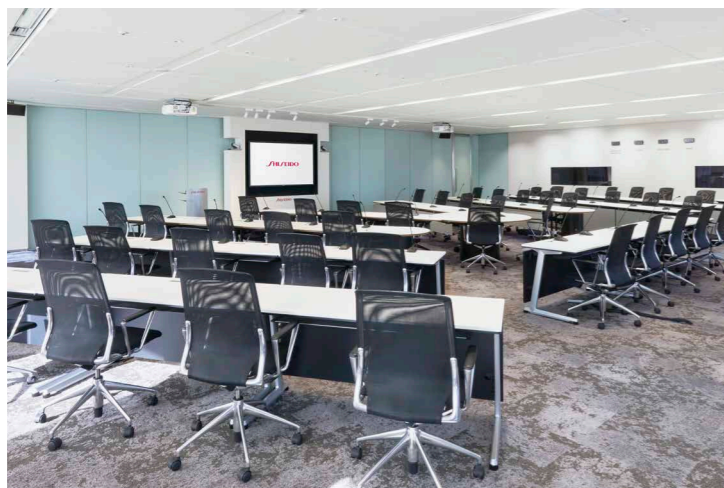
Nous nous efforçons d'améliorer continuellement la valeur de l'entreprise Shiseido en valorisant l'ensemble de nos actifs tangibles, intangibles et autres.



- 1 Nous gérons tous nos actifs avec le plus grand soin et les utilisons de manière appropriée à des fins commerciales et pour contribuer à la société.
- 2 Nous évaluons prudemment les investissements et les prêts, prenons les décisions appropriées et suivons les procédures adéquates lorsque nous les entreprenons.
- 3 Nous gérons et contrôlons de manière appropriée les risques qui pourraient avoir un impact sur les performances de notre entreprise, nos actifs, nos marques, la sécurité de nos employés ou la mise en œuvre de nos stratégies. En cas de crise / incident, nous réagissons rapidement et de manière appropriée afin de minimiser les pertes et de nous rétablir rapidement, en évitant que ces crises/incidents ne se reproduisent.

Gouvernance d'entreprise et contrôle interne

Nous nous conformons aux lois et règles concernant la gouvernance d'entreprise et les contrôles internes. Nous menons toujours nos activités de manière appropriée et avec intégrité.



1 Nous suivons des procédures comptables appropriées basées sur des procédures d'approbation internes. Nous effectuons une comptabilité financière et fiscale précise pour garantir notre crédibilité.

2 Nous maintenons l'efficacité de nos fonctions de surveillance de la gestion interne et externe et de nos fonctions d'audit afin de réaliser une gestion d'entreprise saine.

3 Nous adhérons strictement à la gouvernance d'entreprise pour gérer correctement les informations confidentielles (par ex. les informations concernant notre entreprise ou nos partenaires d'affaires). Nous ne nous engageons jamais dans des transactions déloyales telles que les délits d'initiés.

Dialogue avec les actionnaires et les investisseurs

Nous accordons la plus grande importance au dialogue avec les actionnaires et les investisseurs et nous efforçons de gagner et de conserver leur confiance.



- 1 Nous traitons tous les actionnaires et investisseurs de manière impartiale et divulguons activement et rapidement des informations de gestion, des informations financières et des informations non financières précises, telles que notre gouvernance d'entreprise, notre philosophie de gestion, nos stratégies commerciales et notre gestion des risques, ainsi que des informations environnementales et sociales.
- 2 Nous établissons de bonnes relations de confiance avec les actionnaires et les investisseurs en intégrant leurs points de vue dans notre gestion d'entreprise.
- 3 Nous conduisons les assemblées générales d'actionnaires, l'organe de décision le plus élevé d'une entreprise, de manière transparente et équitable et nous en faisons un lieu de dialogue constructif.

Référence

- Politique de gestion de crise du groupe Shiseido
- Politique globale en matière de délits d'initiés
- Politique fiscale mondiale
- Politique de base en matière de divulgation d'informations et de dialogue avec les actionnaires et les investisseurs

Q&A

Q

Qu'est-ce qu'un délit d'initié ?

Q

Si je parle à ma famille ou à des amis et que je mentionne malencontreusement quelque chose sur les performances de notre entreprise ou autre, cela sera-t-il considéré comme un délit d'initié ? Par exemple :

- * Au cours d'un dîner, j'ai mentionné une fusion à venir à ma famille.
- * Lors d'une réunion avec un partenaire d'affaires, j'ai malencontreusement mentionné que nos activités commerciales avaient connu un recul important avant que cette information ne soit rendue publique.

R

Un délit d'initié est un acte criminel qui consiste à partager ou à utiliser illégalement des informations non divulguées pour effectuer des transactions sur le marché des valeurs mobilières, causant ainsi un préjudice aux investisseurs qui n'ont pas accès à ces données. Les personnes impliquées dans un délit d'initié peuvent faire l'objet de sanctions pénales et de mesures disciplinaires internes et peuvent nuire à la crédibilité de l'entreprise.

R

Si une personne qui reçoit ces informations les utilise pour négocier des valeurs mobilières, cela devient un délit d'initié. Divulguer des informations importantes non divulguées crée des opportunités pour votre entourage de se livrer à des délits d'initiés. La fuite d'informations par des employés peut également donner lieu à des questions sur des problèmes dans notre gestion de l'information. Traitez avec le plus grand soin toute information confidentielle ou sensible sur le marché que vous recevez.

Avec la société et la Terre

Se rejoindre sur des chemins qui se croisent



Conformité aux lois et respect des droits de l'homme

Nous nous conformons aux lois de chaque pays et région dans lesquels nous opérons, et agissons avec la plus grande intégrité et éthique, ainsi que dans le respect des droits de l'homme.



- 1 Nous nous conformons aux lois et respectons l'histoire, la culture, les coutumes et autres aspects de chaque pays et région dans lesquels nous opérons.
- 2 Nous reconnaissons que toutes nos activités commerciales doivent être fondées sur le respect des droits de l'homme, et nous respectons les droits de l'homme de toutes nos parties prenantes. Nous ne tolérons aucune forme de discrimination ou de harcèlement.
- 3 Nous ne travaillons pas avec des personnes ou des organisations qui se livrent à des activités illégales telles que la menace de l'ordre ou de la sécurité publics. Nous ne répondons pas non plus aux demandes d'argent ou de soutien de ces personnes ou organisations.
- 4 Nous maintenons strictement l'équité et un haut niveau de transparence dans nos relations avec les entités et les représentants des gouvernements nationaux et locaux, les partis politiques et les politiciens. Nous ne donnons ni n'acceptons de cadeaux ou de divertissements susceptibles de susciter des soupçons quant à notre équité, que l'autre partie soit un représentant d'Etat ou une entreprise privée, et quelle que soit la légalité de l'offre ou de l'acceptation de ces cadeaux ou divertissements.

Pour un monde durable

Nous encourageons les initiatives environnementales conformément à nos propres normes strictes. Nous prenons en compte la biodiversité, car nous visons un monde durable dans lequel l'humanité et la Terre coexistent harmonieusement.



- 1 Nous nous efforçons de réduire notre impact environnemental par des efforts tels que la réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO₂), qui est le principal gaz à effet de serre (GES), l'utilisation efficace des ressources en eau et la réduction des déchets dans la production de nos produits.
- 2 Nous nous efforçons de diminuer les déchets dans nos processus commerciaux et lorsque nos produits sont utilisés par les consommateurs, en mettant l'accent sur les 5R de Shiseido : Respecter, Réduire, Réutiliser, Recycler, Remplacer.
- 3 Nous nous efforçons d'innover et de développer de nouveaux produits et services qui favorisent la beauté et le bien-être des consommateurs et qui sont également respectueux de l'environnement.
- 4 Nous développons de manière proactive de nouvelles technologies et nous engageons dans des collaborations techniques afin de réduire l'impact environnemental de nos activités commerciales.

Contribution à la société

Nous engageons un vaste dialogue avec la société et nous efforçons de coopérer pour résoudre les défis sociaux.



- 1 Nous nous efforçons de répondre aux attentes de la société mondiale par le biais de diverses activités, telles que l'utilisation du pouvoir de la beauté pour élever l'esprit des personnes et améliorer leur qualité de vie, la promotion de l'égalité des sexes sur le lieu de travail et dans la société, la promotion des arts et de la culture, et la mise en œuvre d'initiatives environnementales.
- 2 Nous visons à approfondir notre interaction avec les communautés où sont implantées nos filiales et à contribuer à leur développement, assumant ainsi notre responsabilité d'entreprise citoyenne.

Référence

- Les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies
- Politique du groupe Shiseido en matière de droits de l'homme
- Politique du groupe Shiseido en matière de lutte contre la corruption
- Rapport de développement durable
- Politique Environnementale de Shiseido

Q&A

Q

Quelle est l'approche de Shiseido en matière d'environnement ?

R

Shiseido vise à créer un monde durable à travers les trois domaines que sont l'environnement, la société et la culture. Nous prenons pour défi d'innover pour apporter aux gens du monde entier confiance, courage, joie et bonheur, sans sacrifier notre soutien à l'environnement.

Informations sur les lignes d'assistance / lignes d'aide

Si vous avez des préoccupations éthiques liées à la conformité ou si vous ressentez de l'inquiétude à propos d'aspects liés au travail, etc., veuillez consulter votre manager ou un département approprié, tel que les RH ou le service juridique. Si, en raison des circonstances, il est difficile de le faire, veuillez utiliser les moyens indiqués ci-dessous pour signaler un problème de manière anonyme. Des informations supplémentaires sur les lignes d'assistance / lignes d'aides sont disponibles sur l'intranet de Shiseido, sur des affiches dans les lieux de travail, dans les sessions de formation sur la conformité, etc. Vous pouvez également consulter vos bureaux en local.

- Siège social, Japon _____ Ligne d'assistance Shiseido
- China _____ Ligne d'assistance de Shiseido SCH Ligne d'assistance de Shiseido SLC
Ligne d'assistance de Shiseido CIC Ligne d'assistance de Shiseido SZC
Ligne d'assistance de Shiseido SHK
Plate-forme de lancement d'alerte de Shiseido SCH Weixin
- Asie-Pacifique _____ Lancement d'alerte Shiseido
- Amériques _____ Ligne d'assistance pour la conformité de Shiseido Americas
- EMEA _____ Ligne d'assistance téléphonique pour le lancement d'alerte, la Whistleblower Hotline
- Travel Retail (Asie Pacifique) _____ Lancement d'alerte Shiseido
- Monde _____ Ligne d'assistance mondiale de Shiseido
Ligne des lancements d'alerte auprès du Comité d'audit du Groupe Shiseido

* Veuillez contacter la ligne d'assistance ou la ligne d'aide régionale appropriée.

OUR MISSION is

BEAUTY INNOVATIONS FOR A BETTER WORLD